

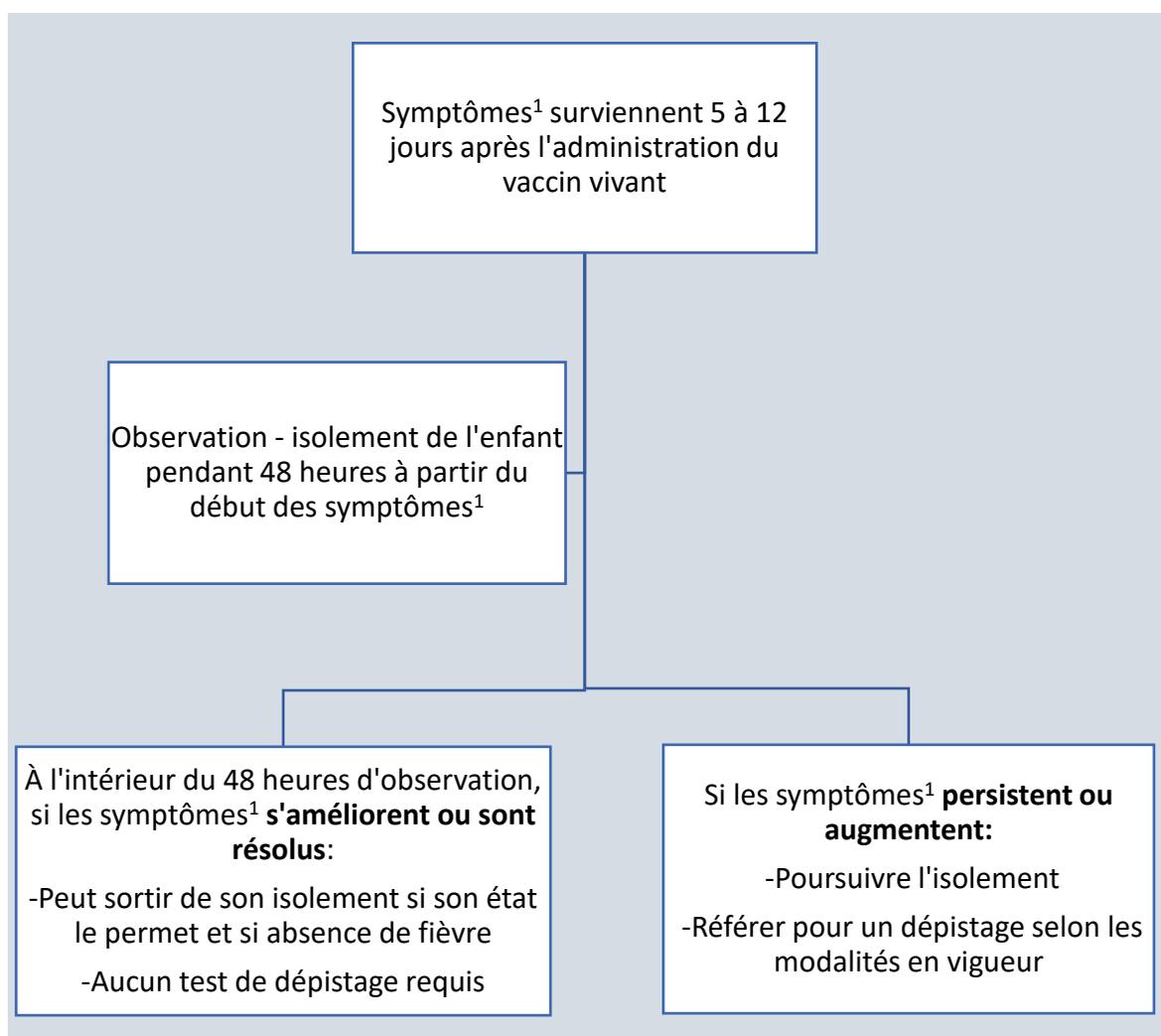
- Si les symptômes évoluent favorablement ou sont résolus, il n'est pas nécessaire de référer pour un dépistage COVID-19.
- Si les symptômes persistent ou augmentent pendant la période d'observation, référer pour un test COVID-19 ou pour une évaluation médicale.

La possibilité que des réactions systémiques surviennent plus rapidement après la vaccination avec un vaccin vivant, comme c'est le cas pour le vaccin rotavirus, doit aussi être pris en considération par le professionnel de la santé.

Il faut noter que l'enfant peut recevoir à la fois un vaccin inactivé et un vaccin à virus vivant atténué lors d'une même visite.

En présence de symptômes compatibles avec la COVID-19 suite à l'administration d'un vaccin vivant : l'enfant doit rester à la maison, éviter les **contacts avec d'autres personnes** et suivre les recommandations en vigueur pour la levée de l'isolement. Pendant la période d'observation, les contacts domiciliaires peuvent poursuivre leurs activités habituelles en tenant compte des mesures sanitaires. **Ces recommandations s'appliquent seulement en l'absence de contacts connus avec un cas COVID-19 dans les derniers 14 jours.**

Récapitulatif :



¹ Les symptômes sont compatibles avec la COVID-19 ET compatibles avec les manifestations attendus post-vaccination (Ex : fièvre, fatigue, douleur musculaires etc.)

Des recommandations spécifiques ont été émises pour les usagers et les travailleurs de la santé en milieu de soins : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3095-symptomes-postvaccination-covid-milieux-soins-covid19>